



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

DIRECTION GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 MARS 2021

P.V. N° 115

Dossier N° 3

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée et notamment ses articles 25 et 28bis,

VU la loi du 26 janvier 1984 et notamment son article 2,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 216-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et notamment son article 6 et 15,

VU le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique,

VU le décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou privé ou des administrations de l'Etat,

VU la circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la mise en place d'un collègue référent déontologue, laïcité et procédure de recueil des signalements des lanceurs d'alerte,

VU l'information présentée à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du 19 mars 2021,

VU l'information présentée au Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 22 mars 2021,

VU l'information présentée au Comité technique en date du 22 mars 2021,

VU les avis émis,



Décide à l'unanimité,

- ✓ L'instauration d'un collège référent déontologue couvrant le champ de la laïcité et du recueil des signalements des lanceurs d'alerte.

La Présidente du Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Isolme GARREAU